

Info-ca

Sommaire des séances du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda

Le lundi 25 septembre 2006

Prolongation du mandat du directeur général intérimaire

Après que le comité de recrutement du directeur général ait décidé de ne retenir aucune des candidatures soumises, le comité exécutif du conseil recevait le mandat, le 30 août dernier, dans le cadre d'une séance spéciale, de prendre les mesures nécessaires afin de prolonger jusqu'au 25 octobre 2006 le contrat actuel du directeur général intérimaire (DGI), Claude Sanesac, qui devait se terminer le 17 septembre 2006. Du même coup, on chargeait le comité d'entreprendre des discussions avec Claude Sanesac pour qu'il poursuive ses fonctions de directeur général du CSSSRN pour une période minimale de deux ans. Enfin, on lui confiait un troisième mandat, soit celui de solliciter une firme externe afin de mettre en place un processus permettant d'identifier et de former à l'interne une relève pour le poste de directeur général.

Adoption du rapport annuel d'activités 2005-2006

À la suite d'une présentation du DGI, Claude Sanesac, les membres du conseil d'administration ont adopté, le mercredi 20 septembre dernier, le Rapport annuel d'activités 2005-2006 de l'établissement. Le document trace un bilan des principales réalisations des dix directions en même temps que celui de l'entente de gestion et d'imputabilité conclue avec l'Agence. Dans les prochains jours, il sera déposé à l'Agence et au MSSS, puis diffusé auprès de l'ensemble des membres et des partenaires de l'organisation.

Dépôt de l'entente de gestion et d'imputabilité 2005-2006

Dans la foulée de l'adoption du rapport annuel 2005-2006, le DGI a déposé aux membres du conseil l'*Entente de gestion et d'imputabilité 2006-2007* qui lie l'organisation et l'Agence pour l'exercice en cours. Cette année, répondant à un souci accru d'information et de transparence, le document précise au surplus les cibles de priorités visées par l'établissement, indépendamment de celles qui figurent dans l'entente elle-même. Il va sans dire que le CSSSRN ne sera pas évalué sur ces cibles internes.

Adoption du code d'éthique des usagers

Le président du conseil, Luc Blanchette, qui agissait également au cours des derniers mois comme président de la Table sur les valeurs, la philosophie d'intervention, la philosophie de gestion et le code d'éthique du CSSSRN a dressé un bilan de la démarche de l'équipe chargée d'élaborer le code d'éthique des usagers. S'appuyant sur la *Loi sur la santé et les services sociaux* (LSSSS), celui-ci est divisé en trois volets : le premier définit les droits des usagers; le second précise les comportements attendus des intervenants au regard de ces droits et le troisième établit les responsabilités des usagers.

Le document, qui a été adopté par les membres du conseil tel que déposé, fera l'objet dans les prochaines semaines d'une importante campagne de promotion au sein

de l'organisation. Une motion de félicitations a été adressée au président ainsi qu'à tous les membres de la Table pour leur persévérance et la qualité du travail accompli.

Adoption du Règlement sur les conflits d'intérêt

Afin de répondre à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS), le conseil a résolu d'adopter le *Règlement sur les conflits d'intérêts des cadres, du personnel et des professionnels et sur l'exclusivité de fonction des cadres supérieurs* du CSSSRN.

Plan de conservation et de fonctionnalité immobilières - rénovations fonctionnelles 2006-2007

De même, le conseil a entériné le *Plan de conservation et de fonctionnalité immobilières - rénovations fonctionnelles 2006-2007* du Centre d'hébergement. Ce plan porte principalement sur le réaménagement des niveaux 200 et 300 de l'ancienne installation. Il sera déposé sous peu à l'Agence.

Bilan des recommandations du Conseil québécois d'agrément

La directrice de la qualité des services et des soins infirmiers (DQSSI), Julie Larivière, a présenté aux membres du conseil un état de situation quant aux recommandations émises par le Conseil québécois d'agrément (CQA) en juin 2005 relativement à la mission CLSC. Elle a également profité de l'occasion pour assurer un suivi des travaux de la démarche d'agrément de la mission centre

hospitalier avec le Conseil canadien des services de santé (CCASS). Enfin, elle a informé les membres de son projet de réviser prochainement la structure d'équipe de l'agrément de manière à intégrer les trois missions.

Adoption des appellations des installations du CSSSRN

Afin d'assurer une cohérence d'ensemble à l'échelle nationale et de favoriser une communication efficace avec la population, les membres du conseil ont résolu qu'une demande soit transmise au Ministère, par l'intermédiaire de l'Agence, afin que dorénavant les appellations suivantes apparaissent au permis d'exploitation de chacune des installations du CSSSRN :

- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - Centre d'hébergement
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - Hôpital
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - CLSC
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - CLSC, quartier de Beaudry
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - CLSC, quartier de Bellecombe
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - CLSC, quartier de Cadillac
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - CLSC, quartier de Cléricy
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - CLSC, quartier de Destor
- Centre de santé et de services sociaux de Rouyn-Noranda - CLSC, quartier de Montbeillard.

En conformité avec le programme d'identification visuelle du MSSS, ces appellations serviront désormais à identifier les installations du CSSSRN dans les communications avec ses différents publics internes et externes.

Création d'un nouveau comité sur les orientations 2006-2008

Le conseil a procédé à la création d'un nouveau comité chargé de définir les orientations 2006-2008 du CSSSRN. Les membres élus de ce nouveau comité sont : Luc Blanchette, président, Nancy Dubé, administratrice, et Sylvain-St-Pierre, administrateur.

Portrait des résultats financiers

Après une présentation du Tableau de bord de gestion de l'établissement, la directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles (DRFMI), Huguette Lemay, a dressé le portrait financier du CSSSRN après cinq périodes d'opération. Les membres ont constaté un déficit périodique de 465 403 \$ qui, projeté au 31 mars 2007, s'élèverait à 1 250 485 \$. Ce déficit est principalement associé au sous-financement du programme hébergement, dont une demande de subvention a été faite auprès de l'Agence en octobre 2005. Le CSSSRN a reçu une proposition de financement (dont la confirmation demeure à recevoir) d'une valeur de 1 033 000 \$, qui aura pour effet de réduire la presque totalité du déficit constaté.

Desserte régionale en périnatalité

Le DGI, Claude Sanesac, a informé les membres du conseil de l'intérêt du CSSSRN d'assurer un leadership en périnatalité

afin de développer, avec quatre autres établissements régionaux, un modèle de desserte régionale des services de périnatalité.

Projet de département régional en urologie

Dans un autre registre, le DGI avisait le conseil de la création éventuelle d'un département régional d'urologie lorsque, conformément à l'article 93 de la LSSSS, l'établissement en recevra le mandat officiel de l'Agence. Dès lors, le CSSSRN deviendra responsable légalement de desservir l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue en urologie. Une entente avec le CSSS Vallée-de-l'Or sera alors nécessaire pour permettre la pratique de l'urologie dans cet établissement, bien que sa gestion sera sous la responsabilité directe du CSSSRN.

Une récupération de 550 473 \$ pour les services de néonatalogie

À la suite de la fermeture des services de néonatalogie et d'une longue négociation entre le CSSSRN et l'Agence, cette dernière confirmait au DGI, Claude Sanesac, le 22 juin dernier, qu'elle accepte la proposition du CSSSRN de lui remettre une somme de 550 473 \$ en guise de récupération financière pour les services de néonatalogie que l'établissement n'offre plus.

Prochaine séance du conseil : le mercredi 1^{er} novembre, à la salle Le Carrefour, 1^{er} étage, Pavillon Youville.

Source :

Renée Nolet, agente de communication
(819) 764.5131, poste 42 444